

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

2 Rue de la Roulerie

17540 Saint-Sauveur d'Aunis

TEL: 05 46 01 92 02

Mel: ce.0171495h@ac-poitiers.fr

LIVRET D'ACCUEIL

Rentrée 2024/2025



BIENVENUE en PETITE SECTION

Directrice: Mme Fraval Gaëlle

L'école maternelle : qu'est ce que c'est ?

Bienvenue à vous et vos enfants !

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie. Après ce premier contact avec l'école, cette brochure vous permettra de la découvrir sous ses différents aspects. Elle vous aidera à préparer cette rentrée.

Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :

- Section des petits : enfants nés en 2021
- Section des moyens : enfants nés en 2020
- Section des grands : enfants nés en 2019

Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :

Une école qui accueille les enfants et leurs parents

Dès l'accueil de l'enfant à l'école, un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents ; il exige de la confiance et une information réciproques.

- L'inscription à l'école maternelle implique **une fréquentation régulière des élèves**. **Cet engagement pris par la famille** contribuera à préparer au mieux les enfants de l'école maternelle à leur entrée dans « l'école des grands ».
- **Votre enfant est malade ?** Merci de prévenir l'école (par téléphone), surtout s'il y a risque de contagion et respecter la durée d'éviction préconisée par votre médecin si besoin. Vous pourrez également signaler l'absence sur Klassly (application pour mieux communiquer).
- **Pas de rentrée échelonnée**

L'école maternelle fait partie de l'école primaire :

Dans l'organisation en cycles de l'école primaire, l'école maternelle couvre le **cycle 1** (cycle des apprentissages premiers).

Ce n'est qu'au CP que les enfants entameront le cycle 2 (apprentissages fondamentaux).

Qui fait quoi ?

Le DIRECTEUR, est un enseignant. Il a la charge d'une classe et est aussi l'interface administrative au sein de l'école. Il est à la fois gestionnaire, animateur pédagogique, coordinateur. Il élabore également le projet d'école, accompagné de toute l'équipe scolaire, et préside le conseil d'école. Du côté des parents, il organise les élections des représentants de parents d'élèves, intervient si nécessaire dans un conflit enseignant/parent.

Le maître ou la maîtresse

Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation.

Ils peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2.

L'enseignant(e) de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient un élève.

A l'école maternelle, la priorité est donnée à la socialisation, la maîtrise de l'oral, le repérage dans l'espace et le temps, et aux premières notions mathématiques.

L'Atsem. L' Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, présente en petite section de maternelle, possède un diplôme Petite enfance et est recrutée par la municipalité. Rattachée à l'enseignant, l'Atsem joue un rôle très important dans la classe. Elle surveille les enfants, prépare les éléments pour les différentes activités, accompagne aux toilettes, aide les enfants à s'habiller quand ils sortent en récréation, range le matériel. Elle accompagne les élèves au restaurant scolaire et surveille le dortoir.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (le RASED) peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants qui ont du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.

Le Psychologue scolaire, c'est une enseignante, membre du RASED, qui a suivi une formation en psychologie. Elle travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant si ce dernier constate des difficultés.

Avec l'accord des parents, elle peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant.

Le médecin scolaire. Il est rattaché à l'Éducation Nationale.

Ses missions sont fixées par l'article 2 du décret n°91-1195 du 27 novembre 1991.

Renseignements pratiques



LES JOURS DE CLASSE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée,

Les horaires :

- le matin : Les portes de l'école sont ouvertes de 8h50 à 9h00.
- Le midi : Les enfants vont à la cantine à 12h00 ou rentrent déjeuner chez eux.
- L'après-midi : Les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine sont accueillis à 13h20.
- La sortie s'effectue à 16h30.

L' ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les P'tits Ligouriens »

● ACCUEIL périscolaire.

Responsable M. Maxime D'HEYGERS

Tous les jours , vous inscrivez si **besoin** votre enfant à l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir.

TEL: 06 19 25 30 02

● Horaires

Accueil du matin: de 7h00 à l'entrée en classe,
L'après-midi : de la fin des classes jusqu'à 19h00.

● **Les MERCREDIS et vacances:** Renseignement après des P'tits Ligouriens.

Santé : quelques conseils

● HYGIENE

L'enfant doit apprendre à aimer son corps, le soigner pour accéder au bien-être.

- prendre une douche ou un bain régulièrement,
- se brosser des dents : après les repas et surtout avant le coucher,
- éviter les sucreries,
- se laver régulièrement les mains, (on évite beaucoup de maladies ainsi),
- apprendre à se moucher

Les poux aiment aussi l'école: merci de surveiller régulièrement les cheveux de votre enfant et de signaler l'apparition de lentes ou de poux à l'enseignant.

● ALIMENTATION

- Le petit déjeuner, trop souvent négligé, est indispensable (influence sur les activités). Il se compose de produits laitiers, céréales ou pain, fruits et de matière grasse. *Votre enfant n'arrive pas avec un biscuit à la main dans la classe le matin...*
- Café, thé, boissons alcoolisées sont évidemment interdits.

● SOMMEIL:

Le coucher doit être un moment privilégié, surtout chez le jeune enfant.

- Plus l'enfant est jeune, plus les besoins de sommeil sont importants (entre 3 et 5 ans, un enfant dort 12 heures)
- Coucher tôt et à heure fixe son enfant en sachant limiter les écrans (ordinateur, télévision...)
- Aménager des moments calmes (30 minutes) avant le sommeil : lecture d'un livre, petits câlins...
- Ne pas oublier la sieste après le déjeuner : entre 1h30 et 2 ou 3 h selon les besoins de chacun.

● VUE, AUDITION, LANGAGE...

Le dépistage est réalisé lors du bilan par la PMI en Moyenne Section. En cas de doute, il faut prendre un avis spécialisé. De même, en présence de troubles persistants du langage, pensez à faire contrôler l'audition..

● PAI (Projet d'Accueil Spécialisé)

Le PAI concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :pathologie chronique(asthme par exemple), allergies, intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant. Il est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement Et établi en concertation avec le médecin scolaire.

Conseils pour la rentrée

L'entrée en maternelle : une étape importante qui se prépare avant la rentrée.

- **Accompagnez votre enfant le premier jour** : c'est indispensable. Montrez-vous sûr (e) de vous, soyez naturel (le).
- Vous êtes ému (e), ne le montrez pas. **Rassurez-le, dites lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher, sans oublier le bisou.**
- **Laissez-le apporter un objet familial (DOUDOU)** : c'est le lien rassurant avec la maison.
- **Il ne vous dit rien sur l'école** : normal, c'est son jardin secret. Il vous en parlera plus tard.
- **Respectez l'heure de l'entrée** : votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement des coins jeux.
- **Respectez aussi l'heure de sortie** : bien des larmes seront ainsi évitées de ne pas vous voir à l'ouverture de la porte.
- **Marquez son prénom sur les vêtements** afin que tout le monde sache que ce sont ces affaires.
- **Un bobo, une dispute...** Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, l'école, c'est aussi l'école de la vie. L'enseignant est toujours là pour régler tous les petits problèmes et assurer le bien-être des enfants.
- **Un doute, un problème, un besoin...** parlez-en à l'enseignant, votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.

Pour votre enfant, l'entrée à l'école maternelle est une véritable découverte : aidez-le à ce que ces premiers moments soient de jolis souvenirs.

Comment aider son enfant à devenir un ÉLÈVE ?

Entrer à l'école , c'est entrer dans une collectivité qui propose un programme d'enseignements, mais c'est également entrer dans une collectivité organisée autour des règles de vie.

- **A l'école maternelle, on apprend à DEVENIR ÉLÈVE.**

Mais c'est à la maison que l'on apprend à dire les mots magiques « Bonjour, au revoir, s'il te plait, merci, est ce que je peux, pardon , excuse-moi ».

Aussi bien à la maison qu'à l'école, on apprend à respecter les autres/ses camarades, les adultes/les personnes de l'école, à respecter ses affaires et celles des autres, à faire preuve de solidarité, être ponctuel mais aussi avoir un comportement adapté (ne pas mentir, taper, dire de gros mots, se rouler dans la boue, cracher, crier mordre,...).

A la maison , on peut aussi commencer à apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, accepter de perdre à un jeu, à gérer ses émotions mais aussi prendre soin de soi (se moucher, aller aux toilettes seuls, mettre son manteau et ses chaussures...

- **A l'école maternelle, on apprend à devenir autonome**

Habillez votre enfant avec des vêtements pratiques et solides : pas de salopette, bretelles, ceinture, chaussures à lacets , gants ou chaussures qui ne tiennent pas aux pieds.

Prévoyez une tenue de rechange dans un petit sac marqué à son nom et une paire de petits chaussures propres (ou chaussons). Ils seront gardé dans le couloir dans un sac ou casier accessible à tous les personnes de l'école.

Les engagements...

De l'école :

- * Respecter les besoins spécifiques de l'enfant (rythme de vie, sécurité, développement)
- * L'aider à vivre avec les autres en respectant les règles de vie adaptées à son âge.
- * Organiser et mettre en oeuvre des apprentissages dans le cadre des programmes nationaux.
- * Communiquer régulièrement sur sa vie d'élève avec la famille.

De la famille :

- * Assurer une fréquentation assidue.
- * Respecter les horaires définis.
- * Veiller à ce que l'état de santé de l'enfant soit compatible avec les activités scolaires.
- * Communiquer régulièrement avec l'enseignant.
- * Participer autant que possible à la vie de l'école (accompagner les sorties culturelles, participer à l'organisation des manifestations organisées par L'APE « Mômes en fête).

Partageons ces engagements au service d'une scolarisation réussie de votre enfant.

Que fait-on à la maternelle?

